

APPEL A PROJETS 2017 « EMERGENCE »

1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay a une double vocation dans le cadre de la politique du Département SHS : (1) fédérer les forces SHS du site Paris-Saclay en catalysant les coopérations entre laboratoires et/ou établissements, (2) promouvoir l'interdisciplinarité, notamment celle entre les SHS et les autres sciences.

En 2017, cette double vocation s'incarne dans trois dispositifs de financement de projets et d'animation de la recherche :

1. L'appel à workshops (colloques, journées d'étude, séminaires thématiques) ;
2. L'appel à projets « Emergence » ;
3. L'appel à projets « Maturation » ;

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A PROJETS 2017 - « EMERGENCE »

Ce type d'appel à projets est destiné à favoriser le développement de nouvelles idées construites à partir de coopérations inter/pluridisciplinaires. L'objectif est de parvenir au lancement de 20 projets de recherche en 2017, dans la limite de 5 000 € par projet. Il est précisé que les projets cofinancés par d'autres partenaires (institutions académiques, décideurs publics, partenaires industriels) sont éligibles.

Sont considérées comme pluridisciplinaires des questions qui impliquent le regard de plusieurs disciplines, et interdisciplinaires des questions qui ne peuvent pas être abordées sans le concours de plusieurs disciplines.

Tout projet de recherche inter/pluridisciplinaire et qui s'inscrit prioritairement dans l'un des axes de recherche de la MSH Paris-Saclay peut être financé par le dispositif « Emergence ».

Pour mémoire, le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte quatre axes prioritaires autour de quatre grandes transitions du 21^e siècle : numérique, environnement et territoires, culture, santé. A ces quatre axes s'ajoute un axe transversal sur l'innovation (cause historique et solution potentielle des transitions).

Plus précisément, chacun des quatre axes principaux se décline en quatre orientations.

1. Le pouvoir des algorithmes : données (massives), réseaux, décision, modélisation ;
2. La culture de la nature : environnement, énergie, territoires, alimentation ;
3. La nature de la culture : culture, art, patrimoine, mémoire ;
4. La santé de demain : nouvelles technologies, styles de vie, systèmes de santé, éthique.

La stratégie scientifique de la MSH Paris-Saclay est disponible sur le site msh-paris-saclay.fr. Une liste de mots-clés présente les principaux objets interdisciplinaires étudiés au sein de l'Université Paris-Saclay. Cette liste est le résultat d'un travail de cartographie effectué en collaboration avec les principaux acteurs SHS du plateau de Saclay. Elle n'est pas exhaustive. Un des objectifs de l'appel à projet « Emergence » consiste justement à faire naître des nouvelles perspectives de collaborations transversales entre chercheurs, équipes, ou institutions investies dans le périmètre de Paris Saclay.

La direction de la MSH Paris-Saclay contribuera au bon accueil et suivi des projets retenus.

Les lauréats seront amenés à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution.

Ils bénéficieront d'un environnement propice à la recherche et à la créativité, qui s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et nationaux. La MSH Paris-Saclay est non seulement une unité de recherche mais aussi une unité des services mutualisés.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Proposer un projet inter/pluridisciplinaire.
- Le(s) porteur(s) doit(vent) travailler et mener ses(leurs) travaux de recherches dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de l'Université Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements de l'Université Paris-Saclay seront priorités.
- Les fonds seront disponibles jusqu'au 31/12/2017. Le report des crédits en 2018 pourrait être possible, dans des conditions qui ne sont pas connues à ce jour. Il est donc fortement recommandé de planifier les activités en 2017.

4/ MODALITES DE CANDIDATURE

1. Formulaire de soumission complété et signé ;
2. Une lettre de soutien du directeur de l'unité ;
3. Curriculum vitae du(des) porteur(s) du projet (publications, enseignements, responsabilités administratives, portage de projets).

Les pièces sont à transmettre par voie électronique uniquement.

Le dossier est à remettre au plus tard le 15/05/2017 ou le 15/09/2017 à l'adresse mail suivante : christine.benichou@universite-paris-saclay.fr

Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures.

Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.

5/ MODALITES DE SELECTION DES PROJETS

Les lauréats seront désignés par un jury présidé par M. Stefano Bosi, Directeur de la MSH Paris-Saclay.

Il se compose des membres du bureau de la MSH Paris-Saclay (<http://msh-paris-saclay.fr/bureau-de-msh-paris-saclay/>) et d'experts extérieurs, le cas échéant.

6/ RESULTATS

La liste des projets retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) au plus tard le 20/06/2017 pour la première session, et le 20/09/2017 pour la deuxième session.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER 2017

SESSION	DATE RETOUR DES DOSSIERS	DATE FIN EVALUATION	DATE PUBLICATION DES RESULTATS
1	15/05/2017	15/06/2017	20/06/2017
2	15/09/2017	15/10/2017	20/10/2017

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Christine Bénichou, secrétaire général, MSH Paris-Saclay (01.47.40.23.30 – christine.benichou@universite-paris-saclay.fr)